



Règlement 6 Heures Roller de Paris 2016



Organisateurs :

L'organisateur de l'épreuve est le Paris Université Club (PUC) section roller.

Les organisateurs se réserve le droit de modifier le présent règlement.

6 Heures Roller de Paris :

Les 6 Heures Roller de Paris sont une course de roller skating de type endurance d'une durée de 6 heures, sur circuit fermé, en relais par équipes ou en individuel.

Tout engagement est ferme et définitif, il implique l'acceptation complète du règlement et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Jury :

Les organisateurs désignent le Jury qui est composé d'un directeur de course assisté de commissaires de course. Le rôle du jury est d'assurer la régularité des « 6 Heures Roller de Paris », de valider les classements, de traiter les réclamations.

Catégories :

Le classement est fait selon les catégories suivantes :

Code	Nom	Critères
IDH	InDividuel Homme	Plus de 18 ans
IDF	InDividuel Femme	Plus de 18 ans, femme
DUX	DUo hommes ou miXte	Plus de 18 ans
DUF	DUo Femmes	Plus de 18 ans, femmes
JNX	Juniors	Equipe de 3 à 5 personnes de 12 à 17 ans
SNX	SéNiors hommes ou miXte	Equipe de 3 à 5 personnes*
SNF	SéNiors Femmes	Equipe de 3 à 5 personnes*, toutes des femmes
VEX	Vétérans	Tous les membres ont plus de 35 ans
HND	Handi	Au moins un membre est une PMR
QD	Quads	Equipe de 3 à 5 personnes*, tous roulent en quads

* Dans les équipes, tous les membres doivent avoir plus de 14 ans et au moins un membre a plus de 18 ans.

L'âge pris en compte est celui au jour de la compétition.

Les organisateurs se réservent le droit de supprimer des catégories si elles totalisent moins de 5 inscriptions. Les équipes initialement prévues dans ces catégories seront affectées à la catégorie applicable la plus proche.

Composition des équipes :

Les équipes sont composées de 3 à 5 membres. Les duos sont composés de deux membres. Il est possible de concourir en individuel.

Les équipes jeunes devront être encadrées par une personne majeure.

Le nombre cumulé d'inscriptions en catégories « Individuel homme » et « Individuel femme » est limité à 65.

Le nombre cumulé d'inscriptions en catégories « Duo hommes ou mixte » et « Duo femmes » est limité à 80.

Matériel :

Les patineurs doivent être équipés de patins avec soit 2 paires de roues parallèles soit de roues en ligne (6 au maximum). Les freins sont acceptés. Les ski-roues sont interdits.

Les patineurs sont libres d'emporter l'équipement, les boissons ou la nourriture qu'ils jugent utile.

Les patineurs en course peuvent recevoir une assistance d'autres participants en course ou d'un agent de l'organisation dédié à cette tâche.

Les tables et chaises ne sont pas fournies par l'organisateur.

Sécurité :

Pour l'ensemble des patineurs, le port du casque attaché est obligatoire pendant toute la course et les protections sont fortement recommandées.

Les patineurs doivent savoir patiner et maîtriser le freinage. Tout patineur représentant un danger pour lui-même ou pour les autres pourra être mis hors course par le directeur de course.

Une antenne secours sera présente sur le site.

Le directeur de course est seul habilité à neutraliser, suspendre ou arrêter définitivement la course pour toutes raisons de sécurité qu'il jugera nécessaire dans l'intérêt des participants.

Le commissaire de course informe l'organisateur de ses décisions.

L'organisation doit prendre dans les meilleurs délais les mesures utiles.

Le patineur en difficulté doit terminer le tour par l'itinéraire de l'épreuve, dans le sens de circulation de l'épreuve.

Responsabilités :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou à une défaillance liée au matériel personnel.

Les organisateurs ne pourront être tenu responsables en cas de vol de détérioration d'effets personnelles des compétiteurs causé par un tiers. Les compétiteurs sont responsables de la surveillance de leurs effets personnels.

Procédure d'inscription et de réservation :

Suivre la procédure décrite sur le site <http://www.6hdeparis.fr/>.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA EFFECTUÉE LE JOUR DE LA COURSE.

a. Réservation d'une équipe :

L'inscription se fait via le site <http://www.6hdeparis.fr/>

Le paiement doit être réalisé soit en ligne, soit en envoyant un chèque libellé à l'ordre du "Paris Université Club", **dans un délai d'un mois à compter de la date d'inscription**. Passé ce délai, l'inscription est annulée.

Les pièces justificatives devront être numérisées et transmises électroniquement (possibilité de compléter le dossier en ligne après l'inscription), ou envoyées par courrier postal.

En cas de transmission par courrier des pièces justificatives et/ou du chèque, ils doivent être accompagnés du **numéro d'inscription** et envoyés à l'adresse mentionnée ci-dessous :

6h de Paris
Chez Stéphane Puybareau
13 Rue Martissot
92110 Clichy

Pour toute question complémentaire : **inscription@6hdeparis.fr**

Pour être acceptés, les dossiers devront être complets et valides avant le 19 juillet 2016.

Le prix de l'inscription est de **40€** pour une inscription en individuel, **50€** pour une inscription en duo et **75€** pour une inscription en équipe de 3 à 5.

À partir du 15 juin 2016, les tarifs seront respectivement de 50€, 60€ et 90€.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

b. Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription en ligne complété et validé
- Paiement par internet ou par chèque
- Scan ou photocopie de la licence FFRS en cours de validité avec la mention Certificat médical : compétition ou un **certificat médical** édité moins d'un an avant l'épreuve (soit après le 7 août 2015) comportant la mention : ne présente aucune contre-indication à la pratique du **Roller en compétition**
- Autorisation parentale pour les mineurs

La réception par les organisateurs du dossier complet validera l'inscription et le nom de l'équipe sera mentionné dans la liste disponible sur : <http://www.6hdeparis.fr/>

Un chèque de caution, à l'ordre du "Paris Université Club", sera à remettre pour les **puces lors du retrait des dossards** ; il sera restitué à leur retour. Ce chèque est de :

- 100€ pour les « Individuel »
- 200€ par équipe de 2 patineurs et plus.

Prévoir des épingles pour les dossards.

Récompenses :

Les organisateurs récompensent les trois premières équipes de chaque catégorie.

La remise des récompenses des 6 Heures Roller de Paris est officiellement organisée à l'issue de la course.

Classement :

Le pointage de chaque passage de chaque patineur est fait sur la ligne d'arrivée. Il est réalisé grâce à un système de puces électroniques.

Le système délivrera un classement intermédiaire provisoire, après chaque heure de course, de l'ensemble des équipes engagées. Ce classement sera affiché à proximité du stand des organisateurs. Le classement général de l'épreuve, par catégorie, après validation et

officialisation par le jury, sera diffusé et rendu public par l'organisateur sur le site <http://www.6hdeparis.fr/>.

Dossard :

Chaque participant porte un dossard fixé par 4 épingles et/ou collé sur la cuisse droite de manière à ce qu'il soit bien visible en toutes circonstances.

Le dossard permet de contrôler l'appartenance des participants à la manifestation (assurance). Chaque participant est doté d'une puce électronique fixée à un bracelet porté à la cheville. Au passage sous le portique d'arrivée, le patineur est averti de la prise en compte de son passage par un signal sonore.

Témoin :

Par équipe, il n'y a qu'un seul patineur en course. Chaque équipe dispose d'un témoin. Ce témoin doit être porté par le patineur en course depuis le départ, transmis dans la zone de relais à un coéquipier, jusqu'à l'arrivée après le temps de course.

Départ :

Chaque équipe choisit librement le patineur qui prendra le premier relais. Ce patineur participe au départ.

Les patineurs au départ sont groupés derrière la ligne de départ. Le départ est donné sous la direction de l'organisateur.

Arrivée :

La ligne d'arrivée est matérialisée selon les règles fédérales.

L'heure réelle d'arrivée du patineur en course de chaque équipe est enregistrée après avoir effectué le temps de l'épreuve prévue (6 heures).

Le patineur qui prend le dernier relais et passe sous le portique d'arrivée avant l'heure officielle d'arrivée termine le tour en cours qui est comptabilisé.

En cas d'égalité de nombre de tours, l'heure d'arrivée réelle du dernier patineur de l'équipe est déterminante dans le classement général de l'épreuve.

Zone de relais, passage de témoin :

La zone de relais est matérialisée sans ambiguïté, au niveau de la zone des stands, après la ligne d'arrivée.

Le témoin ne peut être transmis que dans la zone de relais.

Réclamations :

Les réclamations ne sont admises que pour le décompte des tours de son équipe.

Elles sont faites auprès du commissaire de course au maximum 15 minutes après l'arrivée du dernier compétiteur.

Déroulement de l'épreuve :

9 H 00 – 11 H 00	Remise des dossards et du témoin au secrétariat
10 H 15	Ouverture d'une partie du circuit pour l'échauffement
10 H 45	Briefing des responsables d'équipes
10 H 45	Tour de reconnaissance
11 H 00	Départ de la course
17 H 00	Arrivée de l'épreuve
17 H 00 – 17 H 45	Retour des dossards au secrétariat
17 H 30	Podium et remise des prix

Pénalités :

Une pénalité de 1 tour sera attribuée à l'équipe dans les cas suivants :

- coureur contrôlé sans témoin
- remontée de la piste à l'envers suite au passage de témoin
- plus d'une personne par équipe au niveau de la zone de relais
- relais effectué à partir du bord de piste opposé aux stands
- coureur se faisant pousser ou tirer hors de la zone de relais
- patineur en course sans casque (sera arrêté et rentrera à pieds)
- comportement dangereux ou antisportif.

Comportement :

Tout coureur pourra être disqualifié par le directeur de course en cas d'incivilité ou de geste antisportif.

Droit à l'image :

Les participants, accompagnateurs et public autorisent expressément le Paris Université Club ainsi que ses ayants droit tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion des 6 Heures Roller de Paris 2016 sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

Clauses d'annulation :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation si, 30 jours avant l'épreuve, le quota d'équipes inscrites n'est pas atteint (dans ce cas le comité d'organisation remboursera les inscriptions).

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve si toutes les conditions de sécurité ne sont pas remplies pour son bon déroulement (dans ce cas il n'y aura pas de remboursement).